

94,4 % des candidats avaient reçu une proposition d'admission au 21 septembre 2018 (MESRI)

5-6 minutes

"Le 21 septembre 2018, 442 428 bacheliers avaient accepté une formation proposée par Parcoursup", indique la note flash n° 17 du SIES-MESRI, publiée jeudi 18 octobre 2018. Intitulée "[Parcoursup 2018 : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponses des bacheliers](#)", l'étude analyse les propositions acceptées par les candidats : 41 % sont des formations en licence. 62,9 % des bacheliers ont eu une proposition dès le 22 mai. Pour les autres, le temps d'attente en phase principale varie entre 4 et 17 jours selon les séries du baccalauréat.

Voici les principaux éléments de la note Flash "Parcoursup 2018 : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponses des bacheliers", publiée jeudi 18 octobre 2018 par le SIES-MESRI.

Propositions d'admission. 94,4 % des bacheliers ont reçu une proposition d'admission "toutes phases confondues" au 21 septembre, ce qui est "un pourcentage équivalent à celui observé sur APB l'an dernier (94,5 %)". Cette année, 98 % des bacheliers généraux ont reçu une proposition, contre 92 % des bacheliers technologiques et 76 % des bacheliers professionnels, détaille la note. Dans l'ensemble, 3,3 % des candidats n'ont eu que des réponses négatives et "2,3 % ont démissionné".

Propositions acceptées. "La licence représente 41 % des propositions acceptées". Mais ce chiffre évolue selon la série de bac. Si 51 % des bacheliers généraux ont accepté une proposition

en licence, ils sont 27 % en bac technologique et 16 % en bac professionnel. Dans ces deux séries, les BTS dominant : ils représentent 45 % des propositions acceptées par les bacheliers technologiques et 76 % par les bacheliers professionnels. Pour ces derniers, "on note une hausse de 8 points par rapport à 2017", souligne la note. "Le plus souvent", les propositions acceptées correspondent à la filière la plus demandée par le candidat. Par exemple, 9 candidats sur 10 qui ont formulé des vœux majoritairement en PACES l'obtiennent. De même, "les candidats postulant majoritairement en CPGE sont 73 % à accepter cette formation. Cette proportion monte à 74 % pour les candidats choisissant majoritairement un BTS et 62 % pour le DUT."

Processus en deux temps. L'étude remarque deux périodes "clefs" :

- "Dès le 22 mai" (premier jour de la procédure d'admission), 58 % des candidats avaient reçu au moins une proposition. "28 % accepteront l'une d'elles durant l'une des phases de la procédure".
- Avant les épreuves écrites du baccalauréat (18 juin 2018), 85 % des candidats avaient reçu au moins une proposition d'admission et 61 % ont fait un choix définitif.

"Seules 5 % des propositions acceptées l'ont été en phase complémentaire : le plus souvent en licence (8 %) et en BTS (4 %) et très rarement en CPGE (1 %)."

Temps d'attente. La plupart des candidats ont reçu au moins une proposition dès le premier jour de la procédure d'admission : ils étaient 71 % en série générale, 50 % en série technologique et 45 % en série professionnelle. Pour les autres, le temps d'attente moyen pour recevoir la première réponse est de 8 jours - après le 22 mai et jusqu'à la fin de la phase principale. Mais cette attente varie selon les séries : elle est de 4 jours en moyenne pour les candidats à un bac général, contre 12 jours en série technologique et 17 jours en série professionnelle.



2 min de lecture

Par

[Malika Butzbach](#) Publiée le 18/10/2018 à 19h01

SIESSous-direction des systèmes d'information et des études
statistiques

MESRMinistère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et
de l'Innovation

PacesPremière année commune aux études de santé

CPGEClasses préparatoires aux grandes écoles